



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

16 octobre 2019

Contact presse :
Claire Avelle
01 48 78 81 08
07 66 42 72 33
c.avelle@
afc-france.org

Les Associations
Familiales Catholiques
(AFC) sont un cadre
d'engagement et
d'entraide offert à tous
ceux qui veulent agir
dans la cité au service
de la famille à la lumière
de l'enseignement
de l'Eglise Catholique.
Elles représentent
35 000 Familles
et ont fêté leurs
Cent Ans en 2005.
Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité
publique. Agréée comme association
de consommateurs et au titre
de la représentation des usagers
dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué de presse

Bioéthique : la loi a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale. Nous restons plus que jamais mobilisés.

Hier, mardi 15 octobre, la loi de bioéthique a été votée par les députés réunis en séance publique par 359 voix pour, 114 voix contre et 72 abstentions.

Les **Associations Familiales Catholiques** remercient les députés qui ont fait preuve de courage en s'opposant à cette loi néfaste, pour certains en dépit des consignes de vote données par leur groupe politique.

Dès aujourd'hui, le Sénat annoncera la composition de la commission spéciale qui étudiera de nouveau la loi, débattue en séance à partir du 20 janvier.

Hier après-midi, lors d'une conférence de presse, le groupe « Marchons enfants ! » a rappelé, par la voix de Pascale Morinière, ses quatre demandes au Président de la République :

1. Un moratoire sur ce projet de loi.
2. L'application du principe de précaution à la procréation humaine et à la filiation.
3. Le développement d'un véritable politique de la fécondité avec un grand plan de lutte contre l'infertilité.
4. L'abolition de la GPA et de toute marchandisation humaine dans le monde entier.

Sans réponse du Président de la République avant le 31 octobre, le collectif Marchons Enfants mobilisera les opposants le week-end du 30 novembre-1er décembre, partout en France, sous la forme de piquets de manifestants pour tracter et sensibiliser les élus, la population et les médias.

Si le silence et le mépris du Président de la République persistent vis-à-vis des centaines de milliers de manifestants qui ont marché le 6 octobre « Marchons Enfants ! » donne rendez-vous aux Français à Paris le 19 janvier pour une manifestation d'au moins aussi grande ampleur que celle de l'Acte I.

Les **Associations Familiales Catholiques** encouragent leurs adhérents à utiliser tous les moyens pacifiques qui sont en leur possession pour alerter leurs concitoyens et leurs élus sur les conséquences désastreuses de cette loi pour notre pays.